

Le prédicat et le traitement automatique

La description linguistique des cas d'anaphore associative de type méronymique en vue du traitement automatique nécessite aussi bien une approche syntaxique qu'une approche sémantique qui accorderait l'importance nécessaire au prédicat et à l'argument dans le site anaphorique. Ainsi, la notion d'emploi est fondamentale dans la mesure où la forme d'un mot n'est pas suffisante pour lui attribuer une valeur sémantique, il faut tenir compte également de ses occurrences dans les énoncés, c'est-à-dire de ses conditions d'emploi.

L'étude d'un « emploi » quelconque regroupe l'ensemble des propriétés spécifiques mêlant de façon imbriquée la syntaxe et la sémantique. Nous rejoignons donc le point de vue de Gross qui considère que la définition des mots tient compte de ses propriétés combinatoires.

Dans le cadre du lexique –grammaire, la phrase simple est constituée d'un prédicat et de ses arguments. Le prédicat constitue le noyau de la phrase dans la description linguistique. Ainsi, nous nous proposons dans le cadre de ce travail de commencer par la restitution des prédicats partitifs dans les cas d'anaphore associative méronymique. Ce travail est susceptible d'explicitier le rapport entre l'anaphorisant et l'anaphorisé.

Ainsi, l'étude des prédicats dans le cadre de l'anaphore associative méronymique s'inscrit dans le cadre de « l'étude des prédicats de manière générale qui contribuent au traitement automatique de toutes sortes de contenus propositionnels aussi bien du point de vue de leur

reconnaissance que de celui de leur interprétation »¹ et « le concept d'emploi prédicatif permet d'expliquer la nature des propriétés sémantiques d'un prédicat instancié dans un énoncé en fonction de ses propriétés morphosyntaxiques et distributionnelles »²

1. Place du prédicat partitif dans le cadre des anaphores associatives nominales

Comme nous l'avons évoqué plus haut, dans le cadre du lexique-grammaire, la phrase simple est formée d'un prédicat et de ses arguments, le premier sélectionne les seconds. Ainsi, le prédicat est d'abord défini par son domaine d'arguments. Et il a été constaté empiriquement que tout changement de sens d'un prédicat est corrélé à un changement de schéma d'arguments. La mise au point du sens exige que l'on précise la nature des arguments que prend un emploi donné de prédicat.

Dans le cas de l'anaphore associative méronymique, le prédicat partitif n'apparaît pas en surface, il est implicite. Ce prédicat « absent » est donc inféré à partir du contexte et nécessite un travail d'interprétation à partir des arguments figurant en surface.

Nous envisageons de commencer notre étude des occurrences par la récupération du prédicat partitif éliidé ce qui est susceptible d'explicitier le rapport entre anaphorisant et anaphorisé qui ne sont que les arguments sélectionnés par ces prédicats.

Selon Le Pesant³, il existe au moins une cinquantaine de prédicats partitifs exprimant la relation partie-tout. Ce sont des prédicats à deux arguments. Dans chaque couple d'arguments une des deux positions est occupée par une classe de méronymes (noms de parties), l'autre par une classe d'holonymes (noms de tous).

Les arguments des prédicats partitifs sont

Soit non prédicatifs comme dans ces deux exemples proposés par D. Le Pesant:

Ce militaire (appartient, est incorporé) à la deuxième armée française.

Soit prédicatifs comme dans :

Le maltage (fait partie, est une phase) du processus de fabrication de la bière (les deux arguments sont prédicatifs).

¹ BUVET P.-A., 2009, *Remarques sur la détermination en français*, Thèse d'habilitation, Université Paris XIII.

² Ibid

³ LE PESANT, 2000.

ou dans :

Ce timbre (fait partie de, compte parmi) ma collection d'objets rares où c'est le deuxième argument qui est prédicatif.

Certains prédicats comme *appartenir, faire partie de...* sélectionnent les méronymes en position sujet mais d'autres comme *comporter, comprendre*, inversement, ce sont les holonymes qui figurent en position sujet.

Il est à noter que dans le cadre de l'anaphore associative méronymique, le prédicat n'apparaît pas en surface -vu que comme nous venons de le signaler- le prédicat partitif est éliminé et que pour le récupérer, il est possible d'opérer plusieurs choix au niveau des arguments inférés et de leur disposition.

Selon Le Pesant, le choix du prédicat est dicté par la nature de la relation sémantique entre les deux éléments de l'anaphore. On optera alors pour la récupération du « prédicat approprié »¹. Les prédicats qui appartiennent à la catégorie *être une partie de* sont *appartenir à, faire partie de, (être, former) une partie de, être un élément de, il y a (méronyme) dans (holonyme), comporter, comprendre, (être, former) un ensemble de*.

La majorité de ces prédicats possèdent trois propriétés syntaxiques qu'il est important de rappeler :

- 1- La réduction de la construction formée par le pronom relatif et le prédicat partitif (orientée dans le sens partie-tout), à la préposition « de ».

Par exemple : *les pièces qui (composent, constituent, appartiennent à, font partie de) cet appartement*, se réduit à « *les pièces de cet appartement* ».

Cette réduction est possible à condition que l'interdépendance distributionnelle des arguments du prédicat soit lexicalisée : les subdivisions des relations partitives doivent rendre compte des interdépendances distributionnelles entre la classe de méronymes et la classe d'holonymes qui leur correspondent. Par contre, lorsque la construction relative est orientée dans le sens holonyme-méronyme, le prédicat partitif se réduit aux prépositions *de, avec ou*

¹ Les prédicats appropriés selon G. Gross, 1994, sont l'ensemble de prédicats qui sélectionnent les arguments composant une classe d'objets de nom-arguments. Les classes d'objets désignent tout ensemble sémantiquement homogène de noms en position de sujet ou d'objet ou de complément circonstanciel sélectionnés par les mêmes prédicats.

sans. Mais cela reste définitoire de seulement quelques catégories de méronymes et d'holonymes.

- 2- Le phénomène de l'anaphore associative illustre mieux l'existence des interdépendances lexicalisées entre classes de méronymes et d'holonymes. Par exemple, si des groupes nominaux définis comme *le salon, la cuisine, etc.* apparaissent dans un discours où le mot *appartement* a déjà été cité, ils seront interprétés comme des méronymes de *appartement*.
- 3- La propriété la plus remarquable est le phénomène des héritages synecdochiques. Cela signifie que certains prédicats appropriés à une classe de méronymes peuvent convenir aux holonymes, comme l'a signalé Kleiber¹ : « Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout ». Par exemple, nous pouvons dire *cette classe est dissipée*, quand les élèves de la classe sont dissipés, mais non pas **cette classe est élégante*, quand les élèves sont élégants.

Ainsi, selon Le Pesant, pour une description satisfaisante des prédicats et de leurs arguments, il est nécessaire de commencer par étudier les prédicats partitifs, ensuite les arguments relatifs à chaque type de prédicat.

2. Les prédicats verbaux partitifs dans le cas des anaphores nominales

Dans cette partie analytique, nous nous inscrivons dans la même perspective théorique que Buvet qui affirme que « la seule relation partie-tout est insuffisante pour décrire la méronymie et qu'il faut tenir compte également de la relation membre-collection, [du fait que] la relation sous –ensemble_ ensemble subsume les deux précédentes et que la relation contenu-contenant est également nécessaire à la description de la méronymie »².

Pour rendre compte des variétés référentielles des anaphores associatives méronymiques, nous devrions récupérer les prédicats partitifs élidés en tenant compte du type de relation entre l'antécédent et l'antécédé dans le cadre de la relation de méronymie afin d'observer les différentes combinaisons qui peuvent exister entre les différents prédicats partitifs et les arguments qui peuvent leur être associés sur les plans syntaxique et sémantique.

¹ KLEIBER, 2001.

² BUVET P.-A., 2008, « Descriptions d'anaphores associatives en termes de classes d'objets », *Linguistics, computers, science and langage processing*, hommage à Franz Guentner, éd. G.Gross & Klaus U.Schulz, College Publications ,London : 21-40.

3. Les anaphoriques nominaux à prédicat partitif de type « être une partie de »

Dans ce sous-chapitre nous nous attarderons sur le cas de l'anaphore méronymique où la relation entre l'holonyme et le méronyme est paraphrasable par un prédicat partitif de type « être une partie de ».

Soit les exemples suivants tirés de notre corpus :

(1)- *Cet arbre est un fayard, dit mon ami, tapotant le tronc comme un flanc d'animal ami.*

(2)-*En établissant sur pile un clavier dont les touches porteraient les mêmes lettres et établiraient la communication par leur abaissement.*

(3)- *De plusieurs autres, on entendait s'élever le son d'instruments qui produisaient les mélodieux accords de la harpe et l'orgue : on voyait celui qui faisait mouvoir les touches et les cordes.*

Dans (1) (2) et (3), le prédicat verbal élidé est de type « être une partie de », on analyse *tronc*, *touches* et *cordes* comme des anaphores associatives dont l'interprétation dépend respectivement de *arbre*, *orgue* et /ou *clavier* et *harpe*.

La dépendance entre les reprises et leurs antécédents peut être caractérisée en termes de relation partie-tout, car la justification du lien anaphorique entre *tronc* et *arbre*, entre *orgue* ou *clavier* et *touches* et entre *harpe* et *cordes* est fondée sur le fait que le référent de *tronc*, *touches* et *cordes* est une partie du référent de *arbre*, *orgue*, *clavier* et *harpe* qui sont assimilés à des tous.

Les N2 *tronc*, *touches* et *cordes* sont donc non autonomes par rapport aux N1 *arbre*, *orgue* et /ou *clavier* et *harpe* et leurs référents ne peuvent être envisagés que par rapport à ces tous.

Ces éléments N2 ne sont définissables que comme étant des parties de N1 et présentent une dépendance ontologique par rapport à leurs tous. Chacun de ces méronymes est stéréotypiquement lié à son holonyme.

Pour récupérer le prédicat élidé dans le cas de ces noms élémentaires entretenant un rapport de non autonomie et de dépendance ontologique, nous nous référons à ce rapport d'appartenance entre la reprise et son antécédent : le prédicat partitif *être une partie de* serait

le plus adéquat du moment que l'antécédent dénote une partie (*tronc/ arbre*) ou des parties identiques du SN antécédent (*touches, cordes/ orgue ou clavier*)

Le tronc est une partie de l'arbre.

Les touches sont des parties du clavier.

Les touches sont des parties de l'orgue.

Les cordes sont des parties de la harpe.

Il est à noter que dans le cas des substantifs qui ont une relation partie-tout, l'emploi du prédicat partitif « *est composé de* » dans la structure *N1 composé de N2* est quasi inacceptable, sauf si on s'installe dans un contexte où l'on est censé citer les composantes d'un <objet concret> quelconque et où l'on doit en énumérer les différentes parties. Ainsi, l'exemple :

? *Un arbre est composé d'un tronc.*

présente une phrase incomplète où l'on s'attendrait à énumérer le restant des parties de l'arbre : *les branches, les feuilles, etc.*

Mais, cette même structure est acceptable à condition d'ajouter une extension au N2 de type qualificatif, comme le montrent les exemples suivants :

(4) *Un arbre composé d'un **gros** tronc.*

(5) *Un arbre composé d'un tronc **qui lui sert de support**.*

De même il est inacceptable de dire

? *Une harpe composée de cordes*

ou

? *Un couteau composé d'un manche*

Mais la structure étendue est acceptable :

(6) *Une harpe (une lyre) composée de douces cordes de chanvre.*

(7) *Un couteau (une canne) composé(e) d'un manche d'ivoire*

Ce qui donne lieu à la structure suivante : *N1 prép N2 (SN étendu)*, où l'extension permet de spécifier la nature du N2 et de lui donner plus de précisions, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

(8) *L'album tisse les liens de la famille comme la généalogie l'enracine et la déploie comme un **arbre** avec **tronc et branches métaphoriques**.*

GARAT Anne-Marie, *Photos de famille : Un roman de l'album*, 2011, p.2

(9) *Votre rapsode qui tient à la main une **lyre à quatre cordes**.*

BERLIOZ Hector, *Mémoires*, 1870, p.339, POSTFACE

(10) *Un couteau à **manche de corne**.*

GARAT Anne –Marie, *Pense à demain*, 2010, p.537

(11) *Deux **cannes anglaises avec le manche qui vous entoure le poignet**.*

DOUBROVSKY Serge, *Un homme de passage*, 2011, p.270, IMAGES

En revanche, il est impossible de dire :

(8') **L'album tisse les liens de la famille comme la généalogie l'enracine et la déploie comme un **arbre** avec **tronc et branches**.*

(9') **Votre rapsode qui tient à la main une **lyre à cordes**.*

(10') **Un couteau à **manche**.*

(11') *Deux **cannes anglaises avec un manche**.*

L'inacceptabilité de ces emplois revient à la nature des méronymes qui sont conventionnellement admis comme des parties « essentielles » de leur tout, relation que nous paraphrasons comme suit :

*Un **arbre** a nécessairement **un tronc et des branches***

*Une **lyre** a nécessairement **des cordes***

*Un **couteau et une canne** ont nécessairement **des manches**.*

C'est ce qui explique tout d'abord l'impossibilité de réduire les segments ayant une relation partie-tout à la structure *N1 à N2*

**Un arbre à tronc et branches*

**Une lyre à cordes*

**Un couteau à manche*

**une canne à manche*

Ensuite, la possibilité de les retrouver dans la structure *N1 sans N2*

Un arbre sans tronc et branches

Une lyre sans cordes

Un couteau sans manche

Une canne sans manche

Dans la catégorie des prédicats *être une partie de*, les linguistes dégagent deux types de prédicats. Le premier type concerne les prédicats qui sélectionnent des noms de parties fonctionnelles par le verbe *servir* ou sa variante réduite *pour* comme dans l'exemple :

Un couteau a une lame pour couper et un manche pour le tenir.

Le second type s'applique aux prédicats qui sélectionnent des noms de parties non fonctionnelles, tels que : *diviser en, subdiviser en, être divisé en, être subdivisé en, etc.*

Soit les exemples (12) et (13) :

(12) *À peine vieilli il entrait chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans **un train**, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans **le wagon**.*

MAURIAC Claude, *L'Oncle Marcel*, 1988, p. 375.

(13) *Au bout de trois pages, je n'ai plus eu envie de continuer, ça ressemblait à un début d'intimité, une rencontre dans **un train, le wagon** de première, mais la fille s'était trompée de wagon, le hasard, il fallait, pour la faire aimer par un P.-D..G..*

ERNAUX Annie, *Ce qu'ils disent ou rien*, 1977, p. 68

Un train (est subdivisé, divisé en) wagons dans l'orientation Holonyme -Méronyme

Des wagons constituent le train actualise l'orientation Méronyme- Holonyme.

Wagon et *locomotive* seraient les deux méronymes appropriés de *train*. Les dictionnaires définissent d'ailleurs *train* comme étant « une locomotive et un ensemble de wagons qu'elle traîne »¹, ce qui crée une association quasi systématique entre l'holonyme *train* et son méronyme *wagon* et favorise, d'un côté, la reprise du tout *train* par une de ses parties *wagon* et d'un autre côté, l'ellipse du deuxième élément *du train [0]* quand *wagon* est actualisé dans le discours.

Le terme de reprise dans la relation tout-partie (non fonctionnelle) peut être mis au pluriel, étant donné que l'opération de « division » suppose l'obtention d'une pluralité de parties, comme cela se manifeste dans l'exemple suivant :

(12') *À peine vieilli il entra chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans un train, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans les wagons.*

Il s'en sort de ce qui précède, que la relation partie-tout favorise la reprise du tout par l'une de ses parties constituantes. Ces parties peuvent être « fonctionnelles » ou « non fonctionnelles ».

Dans le cas où il s'agit de parties fonctionnelles, elles peuvent renvoyer à un élément unique ou à plusieurs éléments identiques par exemple :

lame ou manche pour couteau (singulier)

pied ou pieds pour table (singulier+ pluriel)

anse pour tasse ; anses pour panier, etc.

Dans le cas où il s'agit de parties « non fonctionnelles », elles sont forcément plurielles du moment que la relation est régie par le prédicat verbal *diviser* ou *subdiviser en*.

Il est important de signaler que les méronymes référant à des parties fonctionnelles sont sélectionnés par les holonymes appartenant à la même classe d'objets.

¹ *Le Robert : dictionnaire de la langue française, 1953-1971, 6 volumes+ supplément.*

-Dans la classe des <ustensiles de ménage>, le méronyme « *manche* » peut être sélectionné par (*louche, poêle, couteau, cuillère, fourchette, hachoir, etc.*)

-Dans la classe des < récipients > *cocotte, faitout, casserole, marmite, etc.* peuvent sélectionner le méronyme *anse*.

-Dans la classe des <meubles>, *pied* est également un méronyme commun à *divan, canapé, table, lit, etc.* étant donné que c'est la partie par laquelle un objet repose sur le sol.

Cette relation peut se résumer dans la structure réduite *SN2 de SN1* et donne lieu à une anaphore associative méronymique où le deuxième élément SN1 est éliminé dans l'expression anaphorisante.

On peut parler dans ce cas, comme l'a suggéré Le Pesant¹, d'anaphore associative méronymique où il y a ellipse d'anaphore fidèle.

4. Nom collectif / Élément de collection : le prédicat « *est un élément de* »

Comme il n'est pas possible dans le cadre de ce travail de nous livrer à un examen détaillé des noms collectifs, nous avons opté pour une sélection d'un certain nombre de ces noms pour dégager le rapport méronymique élément-ensemble.

Le prototype de ces noms est le nom discret *body* en anglais ou *corps* en français².

Mais, il existe de nouveaux noms discrets collectifs de groupes d'animés comme : *la clientèle, l'audimat, le personnel, etc.*

Arigne V. distingue deux types de noms collectifs:

4.1. Les noms discrets collectifs

Selon Arigne, « Le terme « discret » renvoie à la possibilité qu'a un nom d'isoler une unité unique »³

¹ LE PESANT, 2000.

² ARIGNE V., 2010, *Les noms discrets collectifs. Essai de typologie et problèmes de classification*. Vol.3 du dossier Subjectivité et référence. Question de sémantique, dossier soumis pour l'habilitation à diriger des recherches. Université Paris-Sorbonne, Paris VI.

³ Ibid.

Les noms discrets collectifs (NDC), pour lesquels le regroupement d'unités multiples, et donc le caractère collectif s'illustre dans une construction syntaxique de type (NDC) de (ND pl) dans laquelle le deuxième nom est un nom discret pluriel (ND pl).

Cruse¹ affirme qu'il est bien possible que la division du corps humain en parties ait servi de modèle pour les analyses en tous et parties dont le prototype est alors *body* ; et qu'il se pourrait bien aujourd'hui qu'un nom d'artefact complexe « *a complexe artefact* » comme « *car* » constitue un prototype plus significatif.

« The central importance of fully integrated and cohesive physical objects, with well-differentiated parts in the concepts of « part » and « whole ».

Arigne ajoute que pour mieux définir les (NDC), il existe des degrés de connexité, et qu'un tout connexe peut être plus ou moins intégré ou, en d'autres termes, plus ou moins connexe : « *body* » renvoie à un tout doté d'un haut degré de connexité « *a highly integrated whole* »²

4.2. Les noms collectifs « essentiels »

Arigne les définit comme suit : « les noms collectifs comportent dans leurs traits sémantiques l'idée d'une multitude de sous-unités de même genre. Ils servent à décrire des tout –partie et comme les noms partitifs. Ils reposent sur un rapport de constitution référentielle plutôt que sur la mise en relation de deux référents autonomes. Ils ajoutent une double condition d'homogénéité et d'homéométrie, exigeant que les éléments constitutifs des tous dénotés soient de même nature, et que les tous eux-mêmes soient d'un autre type que leurs parties ».³

Les N collectifs se distinguent par leur construction au singulier avec des prédicats de groupe comme les verbes *se rassembler*, *affluer*, *se disperser* ou les adjectifs *nombreux*, *disparate*, *unanime*, etc. Exemple : *un public nombreux*.

Les énoncés suivants présentent des noms collectifs élémentaires qui n'ont pas de composante prédicative saillante :

¹ CRUSE, 1986 cité par ARIGNE, 2010.

² CRUSE, 1985) : 185, cité par ARIGNE, 2010.

³ Ibid.

(14) Dans son texte, **ma grand-mère** mentionnant une méningite qu'avait eue **mon père** (et dont je connaissais l'existence) et une lettre qu'il avait envoyée à **la famille** lors de cette maladie.

Audin Michèle, *Une vie brève*.2012, p.39

(15) En 1942, l'ensemble de **la famille** est raflé, à l'exception du **père** malade et intransportable.

Linhart Virginie, *La vie après*.2012, p.118

(16) Nous étions au milieu du jour, et dans le milieu d'**une forêt** sombre et délicieuse, et j'étais sur le point de choisir **l'arbre** le plus épais pour m'asseoir sous son ombre.

Hamilton Antoine, *Les quatre facardins*, 1719, p.14.

(17) Elle qui me l'a offerte qui m'a fait découvrir Calpe, les merveilles des alentours, Elche, **la forêt** tropicale de palmiers, soudain **les arbres** lui donnent le vertige, la tête lui tourne, elle murmure.

Doubrovsky Serge, *Un homme de passage*, 2011, p.264.

Des noms comme *famille* et *forêt* dénotent respectivement des collections d'animés et de non animés. Ils n'ont pas de composante prédicative saillante et ne nécessitent pas de complément en *de* pour pouvoir dénoter des entités. Et dans ce cas, le type ontologique s'associe au type collectif.

En revanche, dans le cas des noms collectifs sous-déterminés comme *assortiment* ou *série*, le complément en *de* est nécessaire à la dénotation et le typage ontologique des N.

La désignation implique une prédication de regroupement qui permet de constituer la collection dénotée.

Cette structure prédicative est également saillante pour les N collectifs généraux comme *ensemble* et *groupe* qui sont fondamentalement incomplets.

La structure prédicative saillante des noms collectifs détermine les cas d'ellipse au sein de l'anaphore ce qui fera l'objet de notre étude sur les N collectifs dans notre troisième partie.

5. Relation élément/ensemble et membre /collection : prédicat de type « être un élément de »

Nous unissons dans une même catégorie les relations anaphoriques suivantes :

- Un sous-ensemble et un ensemble
- Un élément et un ensemble.

Nous avons établi ce classement étant donné que :

- dans les deux cas, l'holonyme désigne un < collectif > qui peut avoir un trait <humain> ou <non humain> alors que le méronyme peut être soit un élément unique, soit un ensemble d'éléments identiques ou différents.
- Le prédicat partitif approprié pour les deux types de relation est *est composé de* dans le sens holonyme – méronyme et *est un élément de* dans le sens méronyme – holonyme.
- La construction est, dans les deux types de relation, réductible à la structure *N1 de N2*.

(18) *Madame Jorelle, jeune et charmante femme née à Alep, a conservé le riche et noble costume des femmes arabes : le turban, la veste brodée, le poignard à la ceinture.*

Etienne de Jouy, *L'Hermitte de la chaussée-d'Antin ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIXème siècle*. p.170

(19) *Le baron était en costume : la veste galonnée, les boutons à tête de cerf, la casquette grise, le petit couteau de chasse, rien n'y manquait.*

Alphonse de Lamartine, *Notes d'un voyageur*, 1835, p.172.

Dans (18), *turban, veste, poignard*, et dans (19), *veste, casquette et couteau* présentent une certaine autonomie: ils ne sont pas forcément définis par rapport à *costume* c'est pourquoi pour récupérer le prédicat partitif élidé, qui régit cette relation entre N1 et N2, *être une partie de* serait inadéquat.

En revanche, le prédicat *être un élément de* serait approprié.

En (18) :

Le turban est un <élément du costume> des femmes arabes.

La veste est un <élément du costume> des femmes arabes.

Le poignard est un <élément du costume> des femmes arabes.

En (19) :

La veste est un <élément du costume> du baron.

La casquette est un <élément du costume> du baron.

Le petit couteau de chasse est un <élément du costume> du baron.

La relation entre le méronyme et l'holonyme dans ces deux cas est une relation d'inclusion et non pas une relation d'appartenance, dans la mesure où les différents éléments *veste, turban, couteau, poignard, etc.* rassemblés, forment le tout *costume*, mais ils pourraient être considérés en dehors du fait qu'ils **composent** *le costume* et ne sont pas systématiquement définis comme étant des éléments de *costume*.

Cette relation est paraphrasable par le prédicat verbal partitif *être composé de*. Nous aurons ainsi, pour les deux cas ici présentés, *un costume* (l'holonyme), composé de différentes pièces (ici les méronymes) qui sont des éléments présentant une autonomie référentielle par rapport à leur tout.

Il s'en sort de ce qui précède que les méronymes *veste, turban, etc.* présentent une certaine « indépendance ontologique » par rapport à leur holonyme puisqu'ils peuvent être définis par rapport à leur forme et à leur fonction qui leur sont propres.

En revanche, les méronymes introduits par le prédicat partitif *être une partie de* présentent une non autonomie ontologique par rapport à leurs holonymes, c'est ainsi qu'ils sont introduits par *être un élément de* et sont « ontologiquement indépendants ». Ceci explique les variantes syntaxiques qui résultent de l'un et de l'autre des deux cas. En effet, la nature plurielle des SN arguments du prédicat partitif *être un élément de* n'obéissent pas aux mêmes conditions distributionnelles que ceux qui sont liés au prédicat *être une partie de*.

Dans le cas de la relation partie –tout, selon l'unicité ou la pluralité des méronymes, ils sont au singulier ou au pluriel.

Revenons aux exemples (1), (2) et (3).

Cet arbre [0]le tronc [0]

un clavier [0] ...les touches [0]

la harpe [0]les cordes [0]

L'orgue [0]les touches [0]

Le pluriel est exclu dans le cas (1) parce que le substantif de reprise réfère à une partie unique (un arbre n'a qu'un seul tronc)

En revanche, dans les cas (2) et (3) c'est le singulier qui est exclu parce que le substantif de reprise réfère à plusieurs parties identiques des tous *clavier, harpe* et *orgue*

*Un clavier [0] (*la touche [0])*

*La harpe (*la corde [0])*

L'orgue ... (la touche [0])*

Remarquons également que dans le cas de l'anaphore associative à relation partie-tout, ni le substantif holonyme, ni le substantif méronyme n'ont besoin d'extension, car il existe « un savoir conventionnel unissant les deux types de référents »¹, selon l'expression de Kleiber, qui justifie cette relation de partie-tout.

Passons au cas où l'anaphore associative méronymique exprime une relation élément-ensemble.

Dans (18), l'holonyme est « *costume des femmes arabes* » et dans (19) « *costume du baron* ». Dans les deux cas, il s'agit d'un syntagme nominal étendu (N+complément de nom).

Les méronymes sont également des SN étendus : veste *brodée et poignard à la ceinture* dans (18) et veste *galonnée, casquette grise et petit couteau de chasse* dans (19).

Les extensions des SN holonymes permettent de préciser le type de costume et justifient les extensions des SN méronymes. En effet, dans le costume *du baron*, la veste est *galonnée*,

¹ KLEIBER, 2001.

en revanche, dans le costume *des femmes arabes*, la veste est *brodée* et font, toutes les deux, partie de la classe des <habits>.

Dans le costume des femmes arabes, le *poignard* est *à la ceinture*, dans le costume du baron, c'est *un petit couteau de chasse*. L'extension du SN antécédent justifie donc l'extension du SN anaphorisant qui permet l'interprétation *du poignard* et *du couteau* comme étant des éléments du costume, faisant partie de la classe des <accessoires>.

<costume > serait par conséquent l'hyper classe, et <habits> et <accessoires> seraient des sous-classes. Cela explique le recours à l'ajout d'extensions de natures grammaticales différentes qui permettent aux éléments constitutifs de la sous-classe des <habits> et des <accessoires> d'être présentés comme des éléments spécifiques faisant partie d'un type particulier de l'hyper classe <costumes>.

L'hyperclasse de <costumes> doit être interprétée comme un ensemble, les habits et les accessoires sont les éléments constitutifs de cet ensemble et ces derniers sont à leur tour des ensembles constitués de différents éléments. Ce qui ramène la relation ensemble-éléments à un système d'emboîtement où les éléments se contiennent les uns les autres tels des poupées russes.

L'interprétation des anaphores associatives méronymiques en termes de « élément – ensemble » est pertinente dans tous les cas où l'holonyme est un nom collectif.

Les noms collectifs désignent un ensemble ou une collection et peuvent être suivis ou non de compléments au pluriel.

Nous avons relevé dans notre corpus une variété de noms collectifs qui peuvent occuper la position d'antécédents d'expressions anaphoriques : ce sont des noms élémentaires ou prédicatifs renvoyant à plusieurs éléments identiques qui, rassemblés, constituent un tout et peuvent être suivis ou non de compléments :

- le nom collectif n'est pas suivi d'un complément : *une génération, un orchestre*.
- le nom collectif est suivi d'un complément : *une rangée de soldats ; une brigade de policiers ; une foule de malades ; une collection de timbres, etc.*

L'ensemble désigné par le nom collectif est « l'holonyme » ; les éléments qui le composent sont les méronymes.

La littérature distingue deux types de noms collectifs :

- les cas où le collectif est vu comme un bloc indéterminé, comme un ensemble qui englobe sans différenciation les éléments qui le composent : *une foule ; une file, etc.*

-les cas où les noms collectifs où les éléments qui constituent l'ensemble sont perçus dans leur pluralité : *une brigade ; une forêt, etc.*

Les deux types de noms collectifs admettent la reprise aussi bien par le pluriel que par le singulier comme dans les exemples suivants :

(20) *Et, Karayan l'a noté, (l'un des policiers, les policiers) qui, à un moment donné, participe (ent) à la confrontation, appartient (ent) à cette même brigade.*

(PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p.324)

(21) *Cette photo (ces photos) appartient (ent) à une série.*

Garat Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010, p.453

En revanche, le pluriel est interdit dans le cas où l'élément de reprise est un élément qui ne peut être qu'unique, comme *le brigadier* ou *le chef* ou encore *le supérieur, etc.*

Ainsi, pour reprendre l'holonyme *brigade* par exemple, une multitude de méronymes singuliers ou pluriels se présentent dans une configuration anaphorique :

Une brigadele(s) policier(s)

Une brigade.....le (s) brigadier(s)

Une brigade l'(les) officier(s)

Ces noms appartiennent à deux catégories : les N <collectifs humains> et les N< collectifs non animés> que nous présenterons dans le sous-chapitre suivant :

-Holonyme < Nom collectif hum> Prédicat de type « être un élément de »

« On désigne par nom collectifs humains les noms qui réfèrent à des communautés humaines ayant un trait commun qui permet de les classer sous un même genre. »¹

Le rôle de ces noms est de rassembler dans une catégorie donnée un certain nombre d'individus. Le trait < humain > qui caractérise le tout < nom collectif > est obligatoire pour le méronyme.

Le prédicat, souvent en corrélation avec ce type de noms, est éliminé dans le cas des anaphores où l'on est amené à inférer pour rétablir la structure lacunaire *Holonyme < ensemble Hum> prédicat partitif Méronyme < élément Hum >* un nombre assez important de prédicats :

<i>Etre composé de</i>	<i>Compter</i>
<i>Etre constitué de</i>	<i>Etre un élément de</i>
<i>Etre formé de</i>	<i>Etre membre de</i>
<i>Comprendre</i>	<i>Appartenir à</i>
<i>Comporter</i>	<i>Constituer, etc.</i>

Selon les cas, ces prédicats permettent d'exprimer l'appartenance d'un individu à une « collection » comme (*est membre de, est un élément de, etc.*) dans le cas où l'holonyme est placé à droite et le méronyme à gauche. Cependant, dans le cas où le méronyme est placé à droite et l'holonyme à gauche, ces prédicats forment l'expression de la division d'un ensemble en plusieurs membres à travers des prédicats tels que (*est formé de, est composé de, contient, etc.*) comme dans l'exemple suivant :

(22) *Une entreprise industrielle n'est-elle pas une ruche composée d'une part de travailleurs salariés et d'autre part de capitaux unis en société.*

MARITAN Jacques, *Humanisme intégral*, 1936, p.178, Chap.5
où on relève la structure : *N holonyme composé de N méronymes*, paraphrasable par la structure inverse, c'est à dire *N méronymes constituant N holonyme*, comme dans :

¹ LECOLLE M., 2007, « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », *Argumentation, manipulation, persuasion*, Boix Christian (dir.), Paris, l'Harmattan : 227-247.

(22') **Des travailleurs salariés et des capitaux unis en société constituent une entreprise industrielle.**

MARITAN Jacques, *Humanisme intégral*, 1936, p.178, Chap.5

lesquels prédicats sont inscrits dans un aspect bien déterminé et peuvent, par conséquent, avoir un aspect de commencement ; de continuité ou un aspect terminatif que nous relevons à travers leur actualisation.

(20') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **appartient à** cette même brigade.*

PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p.324.

(20'') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **appartenait à** cette même brigade.*

(20''') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **a cessé d'appartenir à** cette même brigade.*

(20''''') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **a toujours appartenu à** cette même brigade.*

Le collectif [+humain] sélectionne un argument objet appartenant au trait [+humain]

Ce pendant, ce critère n'est pas suffisant puisque No <Hum collectif > (*appartient à / est un élément de / fait partie de*) N1 < Humain > permet de générer aussi bien des phrases correctes que des phrases incorrectes comme l'indiquent les exemples suivants :

L'un des policiers ...appartient à cette même brigade.

**L'un des (caissiers, ministres, instituteurs)appartient à cette même brigade.*

Seuls les substantifs appartenant à la classe des < fonctions > et des < grades militaires > ont la possibilité d'occuper la position sujet (No) avec un objet (N1) *brigade, troupe, équipe*, qui sont des noms collectifs désignant des individus appartenant à un même corps.

-Holonyme N<collectif> [non hum] ; Prédicat de type « est un élément de »

Les prédicats partitifs qui sélectionnent des noms <collectifs> [non hum] comme argument(1) et des noms <éléments d'un ensemble > en position d'argument (2) sont très nombreux, il en va de même pour les arguments qui peuvent leur être associés.

La liste des holonymes qui sont des noms à trait <collectif> [non humain] peut être, elle aussi, trop longue et à un même holonyme peut s'associer un nombre illimité de méronymes <élément d'un ensemble> dont la nature reste liée au trait [non humain] de l'holonyme désignant l'ensemble.

Ces éléments désignent des « pièces » uniques ou multiples, de même nature ou de natures différentes.

Relation membre / collection et anaphore possessive

Dans ce sous-chapitre, nous allons essayer de montrer que les anaphores associatives de relation membre-collection sont substituables aux anaphores possessives, tout en gardant le même référent. Le test syntaxique de substitution appliqué sur le cas d'anaphore suivant où anaphorisant et anaphorisé entretiennent une relation de membre-collection, l'illustre bien :

(23) Tout le parti, les militants, les adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.

CHABROL Jean-Pierre, *La folie des miens*, 1977, p.214

(23') Tout le parti, ses militants, ses adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.

Dans (23), la relation sémantique entre l'anaphorisant et l'anaphorisé est de « membre-collection ». Elle permet l'emploi du possessif et favorise l'emploi du pronom relatif *dont* lui-même paraphrasable par un complément de nom, comme dans :

(23'') Tout le parti, dont militants, et adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.

Dans ce dernier cas, le pronom relatif *dont* est paraphrasable en « *les militants du parti* » et « *les adhérents du parti* ».

Le déterminant est supprimable et nous pouvons avoir un cas d'anaphore associative méronymique de relation membre-collection où l'article déterminant le nom méronyme est omis.

(23''') *Tout le parti, [0] militants, et [0] adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.*

L'effacement du déterminant du nom méronyme est applicable sur les anaphores méronymiques de relation membre –collection figurant dans le discours dans le cadre d'une énumération, comme dans l'exemple suivant :

(24) *Il est souhaitable que la copie soit complète, c'est-à-dire qu'elle contienne tous les éléments du futur livre, y compris, le cas échéant, [0] préface, [0] introduction, [0] appendices, [0] notes bibliographie, [0] index, [0] tables, etc. ; les appels des notes seront indiqués à leur place exacte.*

GOURIOU Charles, *Momento typographique*, 1961, p.3

La relation ensemble / sous ensemble peut inclure des holonymes et des méronymes ayant le même trait [-hum], comme dans l'exemple (25) ou ayant des traits différents comme dans (26). En effet, dans cet exemple, l'holonyme est à trait [- hum], alors que le méronyme est à trait [+ hum].

(25) *Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec un appartement somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, les meubles de style alourdis, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.*

GENET Jean, *Notre-Dame-des-fleurs*, 1948, p .19

(26) *C'était dans une rue incendiée, tous les habitants étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés.*

VIALATTE Alexandre, *Les Fruits du Congo*, 1951, p.45

Dans (25) et (26), l'interprétation de *appartement* par rapport à *meubles* et de *rue* par rapport à *habitants* peut être perçue en termes de sous-ensemble /ensemble. En effet, *appartement* et *rue* doivent être interprétés comme étant des holonymes désignant des ensembles, en revanche, *meubles* et *habitants* sont les méronymes qui en sont les sous -ensembles.

Les liens entre les holonymes et leurs méronymes, dans ces deux cas, peuvent avoir les représentations suivantes.

En (25) :

Contenir (appartement, meubles)

Dans (appartement, meubles)

Rempli (appartement, meubles)

ce qui correspond à $N <locatif>$ (*contenir, dans, rempli*) $N <objets concrets>$ et en (26) :

Contenir (rue, habitants)

Dans (rue, habitants)

Rempli (rue, habitants)

ce qui correspond à $N <locatif>$ (*contenir, dans, rempli*) $N <humains>$

L'anaphore est donc justifiée par la relation ensemble / sous-ensemble où il y a corrélation entre les deux substantifs. Ainsi, les substantifs *meubles / appartement* donnent lieu aux structures $N2 DE N1$ et $N1$ où $N2$ comme le montrent les exemples suivants:

(25') Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec un appartement somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, **les meubles (de l'appartement)** de style alourdis, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.

(25'') Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec **un appartement** somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, **(où les meubles sont de style alourdis)**, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.

Il en est de même pour les substantifs (rue/habitants) qui donnent lieu aux structures $N2 DE N1$ et $N1$ où $N2$ comme dans (26') et (26'').

(26') C'était dans une rue incendiée, tous **(les habitants de la rue)** étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés.

VIALATTE Alexandre, *Les Fruits du Congo*, 1951, p.45

(26'') *C'était dans une rue incendiée, (où tous les habitants) étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés).*

VIALATTE Alexandre, *Les Fruits du Congo*, 1951, p.45

La structure *N1 sans N2* est également possible pour les substantifs ayant une relation ensemble / sous-ensemble :

Un appartement sans meubles.

Une rue sans habitants.

Cette possibilité pour les noms entretenant une relation sous-ensemble / ensemble de figurer dans la structure en *sans*, s'explique par le caractère non inaliénable des sous-ensembles par rapport à leurs ensembles.

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les éléments de la relation sous-ensemble / ensemble se comportent au sein de l'anaphore comme des éléments entretenant un lien de méronymie.

La relation entre l'holonyme et le méronyme est paraphrasable par le prédicat partitif qui ne figure pas en surface, mais qui est inférable à partir des éléments présents dans le contexte.

Nous avons montré également que les noms entretenant une relation sous-ensemble / ensemble obéissent aux mêmes propriétés syntaxiques que les noms entretenant une relation de partie-tout dans la mesure où ils peuvent entrer dans la structure *N DE N*, mais ils s'en distinguent par le fait qu'ils admettent les structures *N où N* et *N sans N*.

6. Relation contenu-contenant ; Prédicat de type « contenir »

Suite à P.A Buvet, nous considérons que les noms entretenant une relation de contenu-contenant entretiennent une relation méronymique. Nous procéderons à une description sémantique et syntaxique de ces noms quand ils sont dans une anaphore associative. Pour illustrer cette relation sémantique, nous reprendrons les exemples proposés par ce même linguiste¹ :

(27) *Luc m'a tendu un pichet, le breuvage était délectable.*

(28) *Un camion de lait était renversé sur la chaussée, les (bouteilles de lait + bidons de lait) étaient miraculeusement intact(e)s.*

Breuvage en tant que nom de <boisson> est à interpréter comme un contenu de *pichet*

¹ BUVET P. A., 2008.

qui en est le contenant. De même pour *camion*, il doit être interprété comme le contenant et *les bouteilles* ou *les bidons de lait* comme étant des contenus.

Ainsi la relation méronymique dans ces exemples est de sens contenant- contenu c'est-à-dire de *tout-partie*

Pichet —————→ *breuvage*

Camion —————→ *bouteilles (bidons de lait)*

Dans les exemples de notre corpus, nous avons relevé ce même type de relation entre un contenant et un contenu au sein d'une anaphore associative, où le contenu occupe la position de l'antécédent.

Soient :

(29) *L'enthousiasme dévalait mes veines, alimenté de **vin blanc** dont j'avais vidé **la bouteille**.*

JENNIS Alexis, *L'Art français de la guerre*, 2011, p.127.

(30) *Ils buvaient, passaient au suivant, c'était **du vin** frais ou **de l'eau**, et le dernier posait avec soin **la bouteille** vide sur une fenêtre.*

FROMENTIN Eugène, *Dominique*, 1986, p.63.

Le nom *bouteille* doit être interprété comme étant le contenant de *vin* dans (29). De même dans (30) *la bouteille* est l'élément de reprise de *vin* et *eau* qui doivent être considérés comme des boissons dont le contenant est *bouteille*.

Ainsi, les anaphores associatives fondées sur une relation méronymique de type contenu-contenant diffèrent des anaphores rapportant un méronyme (<partie> ou <membre> et un nom holonyme (<tout>ou <collection>)) et obéissent à des régularités distributionnelles que font apparaître les schémas d'arguments.

Nous avons vu dans ce chapitre que la relation méronymique peut recouvrir un ensemble varié de relations : N collectif / élément de collection, élément / ensemble, contenant/ contenu, etc. et l'actualisation dans le discours de ces unités lexicales entretenant un lien de méronymie dépend du type de prédicat partitif qui les relie sémantiquement, mais ce dernier s'avère non explicite dans le cadre de l'anaphore associative et seul le travail inférentiel permet de restituer.